

# MESURES DE SANTÉ PUBLIQUE

## Webinaire sur le déconfinement des organismes communautaires

Véronique Duclos, Karine Forgues et Florence Déplanche  
Direction régionale de santé publique de Montréal  
15, 16 et 18 juin 2020

# Plan du webinaire

- Partie 1 : Présentation
  - Recommandations de santé publique pour le déconfinement des organismes communautaires
  - Outils disponibles
- Partie 2 : Période de questions
- Conclusion

# RECOMMANDATIONS DE SANTÉ PUBLIQUE POUR LE DÉCONFINEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

*Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Centre-Sud-  
de-l'Île-de-Montréal*

Québec 

# Le déconfinement des organismes communautaires... c'est officiel?

- Deux publications du MSSS en date du 14 juin !
- Lettre qui prévoit que « la suspension applicable aux activités effectuées en milieu de travail [...] soit levée à l'égard de tout organisme communautaire ».
  - « Cet arrêté vise l'ensemble des organismes communautaires, tout secteur confondu. Le gouvernement souhaite ainsi reconnaître l'apport essentiel de ces organismes afin de maintenir un filet social »
  - « Il est toutefois important de préciser que la reprise des activités doit tenir compte de la capacité des organismes à respecter les consignes de santé publique. »
- Document sur les mesures de prévention pour la reprise ou la poursuite des activités des organismes communautaires

# Avant de commencer...

1. Les recommandations reflètent une adaptation des directives ministérielles au contexte montréalais
2. La situation et les orientations évoluent rapidement: ce qui est vrai aujourd'hui pourrait changer à court terme
3. Il n'existe pas une seule façon de déconfiner ou un protocole universel : tout dépend du contexte
4. La décision de reprendre les activités appartient aux organismes, selon leur contexte et leurs ressources
5. Vous avez des questions? Partagez-les dans la boîte de dialogue, nous allons y revenir plus tard!

# C'est la même chose partout...

## On continue de se protéger!



Toussez dans  
votre coude



Lavez  
vos mains



Gardez vos  
distances



Couvrez  
votre visage  
(si moins de 2 mètres)



Limitez vos  
déplacements

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

1-877-644-4545

Votre  
gouvernement

Québec

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Centre-Sud-  
de-l'Île-de-Montréal


Québec

# C'est la même chose partout...

- Ces groupes de personnes ne devraient pas fréquenter les locaux d'un organisme communautaire (employés, bénévoles et usagers):
  - Les cas suspectés ou confirmés de la COVID-19 ;
  - Les personnes ayant été en contact avec un cas confirmé de COVID-19 ;
  - Les personnes malades ou présentant des symptômes compatibles avec la COVID-19 (ex. fièvre, toux, difficultés respiratoires) ;
  - Les personnes en attente de résultat d'un test de COVID-19.
  - Les personnes revenues d'un voyage à l'extérieur du pays au cours des 14 derniers jours.

# Équipements de protection individuels

- Outil sur le port des équipements de protection individuels (ÉPI) pour les intervenants du milieu communautaire (DRSP)
  - Le port du **masque de procédure** (ou chirurgical) est à privilégier s'il est disponible. S'il n'est pas disponible, il peut être remplacé par un couvre-visage en tissu.
  - Les ÉPI **ne remplacent pas** les mesures de base
  - Les ÉPI protègent **uniquement** lorsqu'ils sont utilisés au bon moment et de la bonne façon
  - Une utilisation inadéquate des ÉPI peut être **plus risquée** que l'absence de protection

 COVID-19  
**PORT DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS (ÉPI)**

**Conseils aux intervenants des organismes communautaires en contact direct avec la clientèle**


**IMPORTANT**

- 1 Les ÉPI ne remplacent pas les mesures de base (distanciation physique, hygiène des mains et hygiène respiratoire).
- 2 Les ÉPI protègent uniquement lorsqu'ils sont utilisés au bon moment et de la bonne façon.
- 3 Une utilisation inadéquate des ÉPI peut être plus risquée que l'absence de protection - un des moments les plus à risque de contamination est lors du retrait de l'ÉPI.

**MASQUE DE PROCÉDURE/CHIRURGICAL**

Il est recommandé de le porter en tout temps :

1. intervenants en contact étroit (moins de 2 mètres) avec les usagers ou avec les autres employés.
2. usagers :
  - \* symptomatiques, en attente de résultat ou avec diagnostic confirmé de la COVID-19
  - \* contact de cas confirmés.




**PROTECTION OCULAIRE**

La protection oculaire portée en plus du masque est réservée aux interventions :

- \* avec risque élevé d'agressivité de la part de l'usager
- \* à moins de 2 mètres de l'usager pendant plus de 15 minutes
- \* s'il ne porte pas de masque ou de couvre-visage.

Dans un contexte de pénurie de matériel de protection, ce type d'interventions devrait être réduit au minimum possible.




**GANTS**

Le port de gants en dehors des situations indiquées dans le tableau à la page suivante :

- \* n'est pas recommandé
- \* constitue une fausse protection, car les gants peuvent se contaminer autant que les mains.

Les gants ne remplacent pas un bon lavage des mains.



Québec 

[Feuille version française](#)  
[Feuille version anglaise](#)

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Centre-Sud-  
de-l'Île-de-Montréal

Québec 

Situation	Matériel de protection pour l'intervenant
<p><b>Lors d'une intervention brève auprès de tout type d'utilisateur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• moins de 15 minutes et à moins de 2 mètres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Masque de procédure/chirurgical</li> </ul>
<p><b>Lors d'une intervention longue auprès de tout type d'utilisateur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• plus de 15 minutes et à moins de 2 mètres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Masque de procédure/chirurgical</li> <li>• Protection oculaire si l'utilisateur ne porte pas de masque</li> </ul>
<p><b>Lors d'une intervention avec risque élevé d'agressivité auprès de tout type d'utilisateur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ex.: crachat, morsure, contact physique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Masque de procédure/chirurgical</li> <li>• Protection oculaire</li> </ul>
<p><b>Lors du nettoyage d'une pièce ayant été fréquentée par un utilisateur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• symptomatique</li> <li>• en attente de résultat</li> <li>• qui a reçu un diagnostic de la COVID-19</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gants</li> </ul>
<p><b>Lors de la manipulation des effets personnels des utilisateurs (incluant draps et serviettes)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• tout type d'utilisateur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gants</li> </ul>

# Adapter les locaux de l'organisme

- Poser des **affiches** pour rappeler les consignes de santé publique ;
- Installer un **distributeur de solution désinfectante** à l'entrée et la sortie de l'organisme ;
- Installation des **barrières physiques** aux endroits où la distanciation ne peut être respectée (accueil, bureaux, etc.) ;
- Possibilité de faire un **marquage au sol** pour indiquer le 2m (à l'intérieur ou à l'extérieur si des files d'attentes surviennent) ;
- Possibilité de faire des **corridors de circulation** pour éviter que des personnes ne se croisent de près ;
- **Désinfecter régulièrement** les installations sanitaires (2-4h), les aires communes et les surfaces avec un contact répété (poignées de porte, sonnettes etc.) ;
- Adapter les espaces pour **limiter les contacts répétés** sur certaines surfaces, (ex. possibilité de laisser certaines portes ouvertes ou qu'une personne soit désignée pour l'ouvrir)
- **Restreindre l'usage** d'installations communes non essentielles (machines à café, etc.);
- **Ventiler les pièces** et ouvrez les fenêtres lorsque c'est possible.

# Activités et services en groupe

- Lorsque c'est possible, privilégier les activités de groupe par téléphone ou vidéoconférence.
- Si ce n'est pas possible, reprendre progressivement les activités de groupe en personne, en respectant certaines mesures de prévention.
  - **À l'intérieur :**
    - **Lavage des mains** à l'arrivée
    - **Adapter le lieu** d'intervention afin d'avoir 2 m entre les participants
    - **Porter le masque** lorsque le 2m ne peut pas être respecté
    - **Limiter le partage** de matériel et les **changements de places** entre les participants
    - **Désinfecter** les espaces après la tenue de l'activité.
  - **À l'extérieur (terrains publics) :**
    - Respect des **consignes sanitaires de base**

# Activités et services individuels

- Lorsque c'est possible, privilégier les activités individuelles par téléphone ou vidéoconférence.
- Si ce n'est pas possible, reprendre progressivement les activités individuelles en respectant certaines mesures de prévention.
  - **Adapter le lieu d'intervention** pour assurer le respect du 2 m entre l'intervenant et le participant
  - **Porter le masque** lorsque le 2 m ne peut pas être respecté
  - **Limiter le partage** de matériel entre l'intervenant et le participant
  - **Désinfecter** les espaces après la tenue de l'activité.

# Activités liées à la vie associative de l'organisme

- Lorsque c'est possible, privilégier les activités liées à la vie associative par téléphone ou vidéoconférence.
- Si ce n'est pas possible, reprendre progressivement les activités liées à la vie associative au site de l'organisme avec des mesures de prévention
  - **Limiter le nombre total de personnes** présentes à l'intérieur de l'organisme en fonction de la taille des locaux et des horaires de travail, afin de maintenir une distance de 2m.
  - Porter le **masque ou couvre-visage** pour les activités où la distance de 2 m ne peut être respectée (employés et clientèle).
  - **Limiter le partage** de matériel et les **changements de poste de travail** entre les employés
  - **Restreindre l'usage d'installations communes** non essentielles (machine à café, pichet d'eau)
  - **Désinfecter** les aires de travail, en particulier les aires communes et les installations sanitaires.

# Activités de porte à porte

- Reprendre progressivement les activités de porte à porte en privilégiant que l'intervenant reste à l'extérieur des logements
  - Rester à l'**extérieur** des logements
  - **Porter un masque** (non applicable aux locataires)
  - Garder une **distance de 2m** avec les locataires
  - Préconiser un **nettoyage des mains** fréquent avec une solution désinfectante.
  - **Limiter tout contact direct** avec les personnes ou les objets à l'intérieur.

# Activités de distribution de matériel ou denrées

- Poursuivre ou reprendre les activités avec des mesures de prévention
  - Dans la mesure du possible, le ramassage et la livraison devrait se faire à l'**extérieur**
  - Se **nettoyer les mains** avant et après la manipulation de matériel ou des denrées ;
  - Respecter une **distance de 2m** entre les personnes lors du ramassage ou de la livraison;
  - S'assurer que les usagers soient en **contact** uniquement avec le matériel ou les denrées qui leur reviendront.

# Activités sur un site extérieur

- Reprendre progressivement les activités sur un site extérieur.
  - Respecter une **distance de 2m** entre les personnes
  - **Porter le masque** ou le couvre-visage lorsque le 2m ne peut pas être respecté
  - **Limiter le partage** de matériel entre les personnes
  - **Désinfecter les équipements communs** le cas échéant.

# Questions souvent posées

1. Est-ce que je vais pouvoir avoir **accès à mes locaux**?
2. Est-ce que les **personnes de plus de 70 ans** peuvent fréquenter un organisme communautaire?
3. Est-ce que ce sont les mêmes règles de **distanciation pour les jeunes**?

# OUTILS DISPONIBLES

*Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Centre-Sud-  
de-l'Île-de-Montréal*

Québec 

# Outils disponibles

- Fiches de l'INSPQ

- [Fiche](#) Mesures pour les organismes communautaires
- [Fiche](#) pour les organismes qui offrent de l'hébergement
- [Fiche](#) pour les travailleurs de la santé offrant des soins à domicile
- [Fiche](#) pour les livreurs à domicile



- Afin de protéger la santé des employés et de ceux qui fréquentent le milieu de travail, il est demandé aux employeurs et aux travailleurs de :**
- Favoriser, avec des mesures d'aménagement du mode et du temps de travail, le respect des consignes données aux employés qui sont en isolement obligatoire (à domicile), et à ceux qui ont d'autres types de contraintes (horaires flexibles, télétravail).
  - Aviser les travailleurs de ne pas se présenter au travail s'ils présentent des symptômes suggestifs de la maladie (fièvre, toux, difficultés respiratoires ou autres symptômes selon le site suivant : <https://www.qubec.ca/sante/problemes-de-sante/la-maladie-covid-19/2019-2020/consignes-recommandees-covid-19-65719>).
    - Si un travailleur ou un client commence à ressentir des symptômes dans l'établissement, avoir une procédure pour permettre de l'isoler dans un local et lui faire porter un masque de procédure (ou chirurgical), si disponible. Appeler le 1-877-644-4545.
  - Favoriser, lorsque possible, le prépaiement de commandes afin de limiter les interactions et s'entendre sur une livraison sécuritaire (exemple : le livreur scanne, dispose la livraison et se retire avant que le client le récupère. Donner des consignes strictes aux livreurs de ne pas se rendre à l'intérieur des domiciles).
  - Ne pas exiger de signature de réception, trouver autre mode de validation de la livraison.
  - Appliquer des mesures strictes de distanciation sociale d'au moins deux mètres pour les travailleurs avec les clients au domicile. Si un contact doit absolument se faire à moins de 2 mètres, le limiter à 15 minutes ou moins.
    - Limiter les échanges de main à main de billets, pièces, chèques, cartes de crédit, téléphones, etc.
    - Dans la mesure du possible, privilégier le paiement par cartes et cellulaires. Idéalement, les clients devraient éviter de toucher les boutons des terminaux en utilisant plutôt une méthode de paiement sans contact.
    - Assurer l'échange d'argent sans toucher les mains du client ou en lui demandant de déposer l'argent sur une surface où elle sera récupérée.
    - Le port de gants n'est pas recommandé; il risque d'entraîner un faux sentiment de sécurité et la contamination par le contact avec de multiples surfaces sans que les gants soient changés. Si des gants sont tout de même portés, les jeter à la poubelle après usage et se laver les mains.
    - Maintenir propres les terminaux de paiement. Idéalement, une désinfection devrait être faite plusieurs fois par jour et si le terminal est visiblement souillé. Un nettoyage avec les produits habituels, plusieurs fois par jour, peut aussi être une alternative. S'assurer que les produits utilisés sont compatibles avec le terminal selon les recommandations du fabricant.

# Outils disponibles

- Formation COVID-19 et santé au travail (INSPQ)
  - volet employés
  - volet employeurs

## Formation : COVID-19 et santé au travail

Deux formations complémentaires en lien avec la COVID-19 et le milieu de travail : **pour les employés**, pour les **gestionnaires et employeurs**.

### Pour les employés ▀

Cette formation en ligne a été conçue pour les travailleurs qui sont ou seront de retour au travail. Elle présente les mesures de prévention à respecter pour réduire la transmission du virus de la COVID-19 en milieu de travail et dans la communauté. À la fin de cette activité, les personnes seront en mesure d'identifier les recommandations indiquées à leur milieu professionnel et les appliquer pour se protéger et protéger les autres. Version du 28 mai 2020.



### Pour les gestionnaires et employeurs ▀

Cette formation en ligne a été conçue afin d'outiller les gestionnaires dans la mise en place des mesures de prévention à déployer pour assurer la santé et la sécurité de leurs employés ainsi que leurs publics desservis en lien avec la COVID-19. À la fin de cette activité, ils seront en mesure d'élaborer un plan de lutte, de suivre et de contrôler les mesures indiquées de la santé publique dans leur organisation. Version du 8 juin 2020.



# Outils disponibles

- [Outil](#) d'atténuation des risques pour les lieux de travail



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

Rechercher dans Canada.ca



MENU ▾

[Canada.ca](#) > [Maladie à coronavirus \(COVID-19\)](#) > [Documents d'orientation](#)

## Outil d'atténuation des risques pour les lieux de travail et les entreprises en activité pendant la pandémie de COVID-19

**Objectif :** Cet outil aidera les lieux de travail et les entreprises à examiner les risques pour les employés, les clients et les consommateurs durant la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19) et fournira des exemples de mesures qui peuvent être mises en œuvre dans les lieux de travail et les entreprises pour atténuer les risques potentiels.

**Public cible :** Employeurs et propriétaires d'entreprises

**Cet outil ne concerne pas les lieux de travail dans lesquels des soins de santé sont prodigués. Les premiers intervenants et les travailleurs de la santé doivent suivre les pratiques en matière de santé et de sécurité au travail et de prévention et de contrôle des infections en vigueur dans leur lieu de travail.**

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Centre-Sud-  
de-l'Île-de-Montréal

Québec

# Outils disponibles

- [Outil](#) d'aide à la planification de la reprise des activités dans les PME québécoises
  - Propose des outils concrets pour la planification du déconfinement (ex. listes d'éléments à cocher)



The screenshot shows the IRSST website header with navigation links: Recherche en SST, Publications et outils, Services de laboratoires, Subventions et bourses, and L'Institut. The main content area is titled "Avis, recommandations et outils de l'IRSST concernant la COVID-19" and features a link to "Aide à la planification de la reprise des activités dans les PME québécoises". A version notice indicates the document is from June 1, 2020. The main text describes a downloadable action plan for businesses, and a "Télécharger le modèle" button is provided. An illustration of a storefront with a red and white striped awning is shown next to the document title.

**irsst** Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail

Recherche en SST Publications et outils Services de laboratoires Subventions et bourses L'Institut

COVID-19 et santé et sécurité du travail > COVID-19 : Avis de l'IRSST

Avis, recommandations et outils de l'IRSST concernant la COVID-19

[Aide à la planification de la reprise des activités dans les PME québécoises](#)

Version du : 01 juin, 2020, 12:00

Ce document présente une marche à suivre pour la planification de la reprise des activités dans les milieux de travail à la suite de la fermeture rendue obligatoire par le gouvernement du Québec. L'IRSST a développé un plan d'action téléchargeable qui propose des étapes qui intègrent la prévention des risques de transmission de la COVID-19. Il peut être modifié pour correspondre à la réalité des différentes entreprises touchées. Le plan d'action propose 4 étapes et 3 outils pour bien planifier une reprise des activités.

Télécharger le modèle 

**COVID-19**  
Aide à la planification de la reprise des activités dans les PME québécoises

**irsst** Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail

# Outils disponibles

- Document de la Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires : outil de réflexion sur le déconfinement



19 MAI 2020

## OUTIL DE RÉFLEXION SUR LE DÉCONFINEMENT

*Ce qu'il est bon de savoir en temps de crise*



### Quand et comment déconfiner?

#### *Pour alimenter votre réflexion*

La situation des organismes communautaires autonomes varie beaucoup. Depuis le décret de l'état d'urgence sanitaire de mars 2020, des organismes ont pu adapter et maintenir certaines activités en personne ou en télétravail, alors que d'autres les ont interrompues temporairement. Plusieurs ont poursuivi leurs activités puisque, selon le gouvernement du Québec, ils offrent des services et activités considérés "essentiels et prioritaires". Or, même parmi ceux-ci, certains ont fermé leurs portes ou réduit leurs activités de façon significative pour différentes raisons.

Aujourd'hui, nous constatons que des organismes ressentent une certaine pression à reprendre du service et à rouvrir leurs locaux à la communauté. Celle-ci peut provenir des partenaires, mais également des membres des organismes, des équipes de travail, des conseils d'administration, etc.

Cependant, avant de se précipiter vers une reprise totale des activités, il y a de nombreux éléments à prendre en compte (suite à la page suivante).

### CONTENU

Quand et comment déconfiner?

Pour ce qui est de l'équipe de travail

Pour ce qui est des bénévoles

Pour ce qui est des personnes qui fréquentent votre organisme

Pour ce qui est des activités et des services

Pour ce qui est des assurances

Pour ce qui est des consignes sanitaires

En guise de conclusion

Quelques références utiles

### MISE EN GARDE

*Le contenu de cet outil de réflexion est sujet à changement selon les annonces gouvernementales et les démarches en cours.*

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Centre-Sud-  
de-l'Île-de-Montréal



# Outils disponibles

- Affiches à imprimer
  - [Lavage des mains](#)
  - [On continue de se protéger!](#)
  - [Aide à la décision](#)
- ...et plus encore!
  - Voir la section «Autres documents de référence» à la fin du PPT

## ÉVITEZ LA PROPAGATION DE LA COVID-19

### LAVEZ VOS MAINS

## On continue de se protéger!

Toussez dans votre coude

Lavez vos mains

Gardez vos distances (au moins de 2 mètres)

Couvrez votre visage

Limitez vos déplacements

### Aide à la décision

Si vous avez des symptômes de la COVID-19

Suivez les indications décrites dans ce tableau pour vous aider à prendre la meilleure décision pour vous et pour vos proches. En tout temps, appliquez les mesures d'hygiène et de prévention pour éviter la contamination :

- lavez-vous les mains souvent;
- tousssez ou éternuez dans le pli de votre coude, le haut de votre bras ou dans un mouchoir de papier plutôt que dans vos mains;
- nettoyez votre environnement.

<p><b>Situation pour un adulte ou un enfant</b> Je fais de la fièvre (température ≥ 38 °C ou 100,4 °F ou ≥ 37,8 °C ou 100,0 °F pour les personnes âgées) ou j'ai des symptômes parmi les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• apparition ou aggravation d'une toux;</li> <li>• difficultés respiratoires;</li> <li>• fatigue extrême;</li> <li>• perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût;</li> <li>• douleur musculaire;</li> <li>• mal de tête;</li> <li>• perte d'appétit importante;</li> <li>• mal de gorge;</li> <li>• diarrhée.</li> </ul> <p><b>Je suis une personne âgée</b> qui présente des symptômes gérontiques (perte d'autonomie, chute, confusion nouvelle, agitation ou ralentissement, perte d'appétit, fatigue extrême, etc.).</p>	<p><b>DÉCISION</b> Je reste à la maison et j'appelle ou mon proche appelle la ligne info coronavirus 1 877 644-4545.</p> <p>Je suis les indications que l'on me donne.</p>
<p><b>Situation pour un adulte ou un enfant</b> Je fais plus de 38 °C (100,4 °F) de fièvre et je suis dans l'une des situations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• difficulté à respirer qui persiste ou qui augmente;</li> <li>• lèvres bleues;</li> <li>• difficulté à bouger;</li> <li>• fièvre chez un bébé de moins de 3 mois (voir page 13);</li> <li>• somnolence, confusion, désorientation ou difficulté à rester éveillé;</li> <li>• absence d'urine depuis 12 heures.</li> </ul>	<p><b>DÉCISION</b> Je me rends sans attendre à l'urgence.</p> <p>Si j'ai besoin d'aide, j'appelle le 911.</p>

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Centre de relations avec le client de Services Québec  
Ligne info coronavirus  
1 877 644-4545 (sans frais)

Personnes sourdes ou malentendantes  
1 800 361-9596 (sans frais)

**Numéros importants :**  
Votre pharmacien : \_\_\_\_\_  
Votre médecin : \_\_\_\_\_  
Votre CLSC : \_\_\_\_\_

Soyez bien informé. Consultez le site Web [Quebec.ca/coronavirus](http://Quebec.ca/coronavirus) pour connaître l'actualité.

Québec

# PÉRIODE DE QUESTIONS

*Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Centre-Sud-  
de-l'Île-de-Montréal*

Québec 

# Période de questions

- Fonctionnement de la période de question
  - Les participants sont invités à écrire leurs questions dans le fil de discussion ou « chat ».
  - Un panel de personnes va y répondre
- Précision
  - Nous allons répondre au plus de questions que nous le pouvons, du mieux que nous le pouvons !
- Après les webinaires
  - Un résumé des questions-réponses vous sera envoyé
  - Certaines questions non répondues pourront être incluses dans le document questions-réponses.

# Période de questions

- Véronique Duclos (animatrice)
- Présentation du panel
  - Florence Déplanche
  - Karine Forgues
  - Mélanie Tailhandier
  - Judith Archambault
  - Stéphanie Tremblay

# À vous la parole!



# CONCLUSION

*Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Centre-Sud-  
de-l'Île-de-Montréal*

Québec 

# Conclusion

- Points à retenir
  - Le choix de déconfiner revient aux organismes communautaires, selon leurs ressources et leur contexte
  - Il n'existe pas de protocole ou de façon universelle de déconfiner!
- Prochaines étapes
  - Envoi de la présentation PPT et d'un document de type Questions-Réponses.
  - La DRSP pourra vous accompagner en cas d'éclosion dans votre milieu.
- Merci pour votre participation!

# AUTRES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

*Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Centre-Sud-  
de-l'Île-de-Montréal*

Québec 

# Autres documents de référence

## RÉFÉRENCES POUR TOUS LES ORGANISMES

### Informations et mesures générales

[Situation actuelle à Montréal](#) (CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal) [english version](#)

[Informations multilingues-outils en plusieurs langues](#) CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal) [english version](#)

[Outils d'information pour les organismes communautaires](#) CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal)

[La maladie à coronavirus \(COVID-19\) au Québec](#) (Gouvernement du Québec) [english version](#)

[Maladie à coronavirus \(COVID-19\) : mise à jour sur l'écllosion, symptômes, prévention, voyage, préparation](#) (Gouvernement du Canada) [english version](#)

[Planification du déconfinement et conditionnel à l'évolution de la pandémie](#) (Gouvernement du Québec)

[Recommandations intérimaires concernant les organismes communautaires](#) (INSPQ) [english version](#)

[Commerces: mesures de prévention de la COVID-19 en milieu de travail-recommandations intérimaires](#) (INSPQ)

[Outil de réflexion sur le déconfinement](#) (CTROC)

[Aide à la planification de la reprise des activités dans les PME québécoises](#) (IRSST)

[Outil d'atténuation des risques dans les lieux de travail](#) (Gouvernement du Canada) [english version](#)

[chaleur accablante-personnes à risque \(multilingues\)](#) CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal) [english version](#)

# Autres documents de référence

## RÉFÉRENCES POUR TOUS LES ORGANISMES (SUITE)

### Santé au travail et considérations légales

[COVID-19 : Santé au travail](#) (INSPQ) [english version](#)

[Trousse COVID-19](#) (CNESST) [english version](#)

[Recommandations intérimaires pour la protection des travailleurs avec maladies chroniques](#) (INSPQ)

[Recommandations intérimaires sur les mesures de prévention en milieu de travail pour les travailleuses enceintes ou qui allaitent](#) (INSPQ) [english version](#)

[Indemnisation, bénévoles, normes du travail, etc.](#) (CNESST) [english version](#)

[Clinique d'assistance juridique COVID-19](#) (Gouvernement du Québec) [english version](#)

### Équipements de protection individuels

[Port des équipements de protection individuels: conseils aux intervenants des organismes communautaires en contact direct avec la clientèle](#) (CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal) [english version](#)

[Réutilisation du masque de procédure](#) (vidéo) (CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal)

[Comment porter le masque, la blouse et les gants de manière adéquate](#) (vidéo) (CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal)

[Super laveurs de mains](#) (vidéo, pour enfants) (Gouvernement du Canada) [english version](#)

# Autres documents de référence

## RÉFÉRENCES POUR TOUS LES ORGANISMES (SUITE)

### Désinfection

[Désinfectants pour surfaces dures et désinfectants pour les mains \(COVID-19\) : Liste de désinfectants dont l'utilisation contre la COVID-19 a été prouvée](#) (Gouvernement du Canada) [english version](#)  
[COVID-19 : Nettoyage de surfaces](#) (INSPQ) [english version](#)

### Affiches de prévention

[Coronavirus : risques d'infection](#) (CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal)  
[Évitez la propagation de la COVID-19 : Lavez vos mains](#) (Gouvernement du Canada) [english version](#)  
[Comment désinfecter vos mains](#) (Gouvernement du Québec) [english version](#)  
[Le lavage des mains - Simple et efficace](#) (Gouvernement du Québec) [english version](#)  
[Tousser ou éternuer sans contaminer](#) (Gouvernement du Québec) [english version](#)  
[On continue de se protéger!](#) (Gouvernement du Québec) [english \(and other languages\) version](#)

### Intervention à distance

[Repères pour l'intervention téléphonique](#) (CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean et Centre de recherche appliquée en intervention psychosociale)  
[Comparatif des outils de visioconférence](#) (Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine)

# Autres documents de référence

## RÉFÉRENCES THÉMATIQUES

### Services/interventions à domicile

[Soutien à domicile \(SAD\) - COVID-19 - Directives au réseau de la santé et des services sociaux - Professionnels de la santé](#) (Gouvernement du Québec)

[COVID-19 : Mesures pour les travailleurs effectuant des visites à domicile \(hors du domaine de la santé\)](#) (INSPQ)

[Recommandations générales lors d'interventions à domicile \(jeunesse\)](#) (CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal)

### Transport, livraison et accompagnement d'usagers

[COVID-19 : Recommandations intérimaires concernant les chauffeurs dans l'industrie du taxi et covoiturage, tel UBER ou Centre d'action bénévole/transport \(CAB\)](#) (INSPQ) [english version](#)

[COVID-19 : Mesures pour les livreurs à domicile \(colis, livraison de restaurant, épicerie, etc.\)](#) (INSPQ) [english version](#)

### Sport et loisirs

[Outil d'aide à la décision-activités extérieures individuelles et collectives, pratiquées de façon libre ou supervisée](#) (CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal)

[Trousse d'outils pour le secteur des activités de loisir, de sport et de plein-air](#) (CNESST)

[COVID-19: lieux de baignade](#) (INSPQ)

---

# Autres documents de référence

## RÉFÉRENCES THÉMATIQUES (SUITE)

### **Cuisines, services alimentaires, restaurants communautaires et marchés publics**

[COVID-19 : Restauration \(service au comptoir, à l'auto et livraison\)](#) (INSPQ)

[Directives de santé publique concernant la réouverture des salles à manger et des autres lieux de consommation du secteur de la restauration](#) (Gouvernement du Québec)

[COVID-19: mesures pour l'industrie de la transformation alimentaire](#) (INSPQ) [english version](#)

[Directives intérimaires de santé publique concernant les marchés publics durant la pandémie de COVID-19 – 20 avril 2020](#) (CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal) [english version](#)

### **Popotes-roulantes**

[Questions-réponses pour les responsables des popotes roulantes - Coronavirus \(COVID-19\)](#) (Gouvernement du Québec)

### **Jardins communautaires et collectifs**

[Directives intérimaires de santé publique concernant l'accès aux jardins communautaires et collectifs durant la pandémie de COVID-19 – 16 avril 2020](#) (CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal) [english version](#)

[Information aux usagers d'un jardin communautaire - COVID-19](#) (Gouvernement du Québec) [english version](#)

# Autres documents de référence

## RÉFÉRENCES THÉMATIQUES (SUITE)

### Logement

[Recommandations intérimaires concernant les organismes communautaires : mesures supplémentaires de prévention plus spécifiques aux organismes qui offrent de l'hébergement](#) (INSPQ)

[Logement et droits des locataires](#) (CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île de Montréal)

[COVID-19: mesures pour les déménageurs](#) (INSPQ) [english version](#)

[Déménager en période de pandémie](#) (CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal) [english version](#)

[Services d'extermination durant la pandémie](#) (CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal)

[Consignes pour les habitations et milieux de vie pour aînés](#) (CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal)

### Services de répit

[COVID-19 : Directives de santé publique à l'intention des personnes offrant un service de répit à domicile aux familles d'enfants atteints de déficience physique, de déficience intellectuelle ou de trouble du spectre de l'autisme](#) (INSPQ)

[Services de répit offerts hors du domicile pour les personnes ayant une déficience physique, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme ainsi que pour les jeunes en difficulté](#) (Gouvernement du Québec)